

COMMUNIQUE N° 024-0006 du 11 SEPT 2024

**PROJET DE NORMES SUR LES CÂBLES ELECTRIQUES  
ET PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES**

Le Directeur Général de l'Agence Burkinabè de Normalisation, de la Métrologie et de la Qualité (ABNORM) a le plaisir de porter à la connaissance du public, que six (06) projets de normes portant sur les **câbles électriques et panneaux photovoltaïques** ont été adoptés par le **Comité Electrotechnique National (CEN)**. Lesdits projets de normes sont soumis à l'appréciation du public sur une période d'un (01) mois allant du **11 septembre au 10 octobre 2024**.

L'enquête publique offre l'opportunité à tous les acteurs du secteur de l'électrotechnique d'apporter leurs observations et amendements en vue d'obtenir un large consensus avant la validation desdits projets de normes.

En l'absence d'opposition notifiée à l'ABNORM durant la période de l'enquête, les projets de normes seront homologués en tant que normes nationales.

**Ces projets de normes peuvent être consultés ou acquis auprès de la Direction de la Normalisation et de la Certification, tous les jours et heures ouvrables, à l'immeuble de l'ABNORM sis à la Zone d'Activités Diverses (ZAD).**

Pour toute information complémentaire, bien vouloir contacter les adresses suivantes :

❖ **Direction de la Normalisation et de la Certification :**

- Contacts : (+226) 70 20 30 24 / 71 60 09 25
- Email : alain.yaguibou@abnorm.gov.bf / patrice.hien@abnorm.gov.bf

❖ **Service Communication et Relations Publiques :**

- Contacts WhatsApp (+226) 53 26 27 27 / 53 94 30 30
- Email : info@abnorm.gov.bf

Le Directeur Général

  
  
**Habraham SOMDA**